

APPEL A PROJETS 2018 « EMERGENCE »

1/ CONTEXTE

La MSH Paris-Saclay a une double vocation dans le cadre de la politique du département SHS de l'Université Paris-Saclay: (1) fédérer les forces SHS du site Paris-Saclay en catalysant les coopérations entre laboratoires et/ou établissements, (2) promouvoir l'interdisciplinarité, notamment celle entre les SHS et les autres sciences.

En 2018, cette double vocation s'incarne dans quatre dispositifs de financement de projets et d'animation de la recherche :

1. L'appel à workshops (colloques, journées d'étude) ;
2. L'appel à séminaires (rencontres scientifiques sur plusieurs séances) ;
3. L'appel à projets « Emergence » ;
4. L'appel à projets « Maturation » ;

Pour mémoire, le projet scientifique de la MSH Paris-Saclay compte deux axes prioritaires autour des deux défis majeurs du 21^e siècle : la transition numérique et la transition écologique. A ces deux axes s'ajoute un axe transversal sur l'innovation (cause historique et solution potentielle des transitions).

Plus précisément, chacun des deux axes principaux se décline de la façon suivante :

1. Le premier axe, « Numérique et humanités », catalyse les dynamiques de recherche autour de la révolution numérique et ses ambivalences. Si, d'une part, cette révolution change le visage des sociétés et des économies, et représente une opportunité indéniable de développement, d'autre part, elle pourrait constituer une menace pour nos libertés individuelles. Les enjeux sociétaux des réseaux, des données massives, de l'algorithmique sont au cœur des projets de recherche labellisés par la MSH Paris-Saclay.
2. Le deuxième axe, « Environnement et santé », a pour objectif de porter les interactions entre les recherches sur l'environnement, le territoire et la santé. Scientifiques et politiques sont notamment préoccupés par les relations entre santé humaine et santé environnementale. La prédation de l'environnement accélérée par le progrès scientifique a permis par le passé la subsistance des humains. Elle met aujourd'hui en péril leur subsistance future. Les urgences environnementales et sanitaires invitent les scientifiques à produire des solutions à l'heure où le mot d'ordre mitigation semble ne plus être d'actualité et celui d'adaptation s'impose. La MSH Paris-Saclay mobilise les forces SHS du périmètre sur ces questions épineuses.

2/ ORIENTATIONS DE L'APPEL A PROJETS 2018 – « EMERGENCE »

Ce type d'appel à projets est destiné à favoriser le développement de nouvelles idées construites à partir de coopérations inter/pluridisciplinaires. L'objectif est de parvenir au lancement de 15 projets de recherche en 2018, dans la limite de 6 000 € par projet. Il est précisé que les projets cofinancés par d'autres partenaires (institutions académiques, décideurs publics, partenaires industriels) sont éligibles.

Sont considérées comme pluridisciplinaires des questions qui impliquent le regard de plusieurs disciplines, et interdisciplinaires des questions qui ne peuvent pas être abordées sans le concours de plusieurs disciplines.

Tout projet de recherche inter/pluridisciplinaire et qui s'inscrit prioritairement dans l'un des axes de recherche de la MSH Paris-Saclay peut être financé par le dispositif « Emergence ».

La direction de la MSH Paris-Saclay contribuera au bon accueil et suivi des projets retenus. Ils bénéficieront d'un environnement propice à la recherche et à la créativité, qui s'appuie sur un réseau de partenaires locaux et nationaux. La MSH Paris-Saclay est non seulement une unité de recherche mais aussi une unité des services mutualisés.

Les lauréats seront amenés à présenter leurs travaux dans le cadre d'une journée de restitution.

3/ CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Proposer un projet inter/pluridisciplinaire.
- Le projet doit être soutenu, au minimum, par deux porteurs d'institutions et/ou de disciplines différentes. L'un au moins des porteurs doit travailler et mener ses travaux de recherches dans l'un des établissements, unités ou laboratoires de Paris-Saclay. Les projets qui impliquent plusieurs établissements du périmètre seront priorités.
- Les fonds seront disponibles jusqu'au 31/12/2018. Toutefois, pour ce qui concerne les résultats prononcés au deuxième semestre 2018, le report des crédits sera possible en 2019 dans des conditions qui seront précisées ultérieurement.

4/ MODALITES DE CANDIDATURE

1. Formulaire de soumission complété et signé

Le dossier est à transmettre par voie électronique uniquement, selon le calendrier précisé ci-après, à l'adresse suivante :

aap@msh-paris-saclay.fr

*Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures.
Tout dossier incomplet et hors délais sera refusé.*

5/ MODALITES DE SELECTION DES PROJETS

Les lauréats seront désignés par un jury présidé par André Torre, Directeur de la MSH Paris-Saclay.

Il se compose des membres du bureau de la MSH Paris-Saclay (<http://msh-paris-saclay.fr/bureau-de-msh-paris-saclay/>) et d'experts extérieurs, le cas échéant.

6/ RESULTATS

La liste des projets retenus sera publiée sur le site Internet de la MSH Paris-Saclay (www.msh-paris-saclay.fr) selon le calendrier précisé ci-après.

Les lauréats recevront également un courrier électronique de la MSH Paris-Saclay officialisant leur sélection.

7/ CALENDRIER 2018

SESSION	DATE RETOUR DES DOSSIERS	DATE FIN EVALUATION	DATE PUBLICATION DES RESULTATS
1	15/01/2018	15/02/2018	20/02/2018
2	15/03/2018	15/04/2018	20/04/2018
3	15/05/2018	15/06/2018	20/06/2018
4	15/07/2018	15/09/2018	20/09/2018
5	15/10/2018	15/11/2018	20/11/2018

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Laurent Baratin, responsable de la coordination scientifique de la MSH (01.47.40.23.34 - laurent.baratin@ens-paris-saclay.fr).